

Image not found or type unknown



garde a vue et proces 8 mois plus tard

Par **maritotoche**, le **02/09/2011** à **16:57**

bonjour suite a une plainte j ai fait de la garde a vue en avril,en decembre je passe au tribunal pour violence sur mineur de moins de 15 ans,ce sont des violences verbales,des parents m ont enregistrer chez moi a mon inssee ils avaient mis un micro dans le landau de l enfant que je garder ,vais je faire de la prison?et pouquoi je ne passe au tribunal qu en fin d annee car les faits se sont produits en janvier merci de votre reponse.